

## RAPPORT COMITE DE SUIVI DE THESE

*A remettre chaque année à l'École Doctorale Montaigne-Humanités lors de l'inscription administrative.*

NOM et Prénom du doctorant :
Date de 1 <sup>ère</sup> inscription en doctorat :
Sujet de la thèse :
Direction de thèse :
Unité de Recherche :

Comité 1 (pour la réinscription en 3 <sup>e</sup> année)	Comité 2*	Comité 3*	Comité 4*	Comité 5*
*à joindre à la demande de dérogation				

### **Rapport :**

« Conformément à l'article 13 de l'arrêté du 25 mai 2016 et au Conseil de l'École Doctorale du 04 octobre 2016, un comité de suivi individuel du doctorant, relevant de la compétence des équipes de recherche, veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue, dans un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse.

Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement.

Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont fixées par le conseil de l'école doctorale.

Les membres de ce comité ne participent pas à la direction du travail du doctorant.»

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Remarques du doctorant :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les membres du comité de thèse	Le doctorant
<p><i>Date :</i></p> <p><i>Signatures :</i></p>	<p><i>Date :</i></p> <p><i>Signature :</i></p>